



MATHAY INFOS

JANVIER - FÉVRIER
MARS 2015



*Dimanche 4 janvier:
les Vœux de la Municipalité à la population
se dérouleront à partir de 11 heures à la salle polyvalente*

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

L'année 2014 se termine avec beaucoup d'incertitudes sur l'avenir : Coupes drastiques dans les budgets et chiffres du chômage en hausse permanente ne sont pas là pour nous rassurer !

Année morose comme les investissements de la commune qui ont atteint péniblement les 237 000 € !

- Travaux de voirie rue des Barlots : 166 000 €
- Rénovation de l'éclairage public rues des Barlots et Saint Paul : 12 000 €
- Travaux et achats pour les écoles : 20 500 €
- Rénovation mobilier de la poste : 6 500 €
- Rayonnages pour le CCAS, nouvelles boîtes aux lettres (mairie, appartements et infirmiers), remplacement des ordinateurs du secrétariat pour leur mise en compatibilité avec les nouveaux programmes informatiques de gestion comptabilité, population, etc. : 10 000 €
- Relevés topographiques de la RD 437 : 7 500 €
- Divers travaux et achats pour la différence : 14 500 €

Que sera l'année 2015 ? **Difficile, très difficile pour bon nombre de nos communes !** En effet, entre la réduction des dotations de l'État, les prélèvements supplémentaires pour alimenter le fonds de péréquation communal et intercommunal, et les charges apportées par la modification des rythmes scolaires, les municipalités devront compenser ces pertes conséquentes de recettes par leurs éventuels excédents de fonctionnement ou à défaut par le prélèvement d'impôts supplémentaires.

Je ne vous ferai donc pas de promesses comme vous avez pu en entendre récemment : « **Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2015, 2016 et 2017 !** » Dans l'incapacité de gérer leur budget, ceux qui vous ont fait ces promesses, se sont déchargés de leurs responsabilités d'État, en prélevant dans les budgets de nos communes les sommes dont ils avaient besoin, nous laissant solutionner ainsi à leur place les baisses de recettes dont ils nous privent arbitrairement !

Quant à nos futurs projets, vous aurez tous compris que les sommes utilisées à compenser ces pertes de recettes ne pourront pas être investies pour de futurs investissements : **Comment dans ce cas, nous demander d'investir et de participer efficacement à la relance de l'économie locale en nous privant de nos moyens financiers !**

Je ne voudrais pas terminer ces propos pessimistes, sans vous souhaiter quand même d'excellentes fêtes de fin d'année, vous présenter les meilleurs vœux de toute l'équipe municipale, et vous rappeler notre traditionnel rendez-vous, le 4 janvier prochain, à la salle polyvalente, pour la cérémonie des vœux, à laquelle j'espère comme chaque année nous retrouverons nombreux !

Amicalement,
Daniel GRANJON

LA COMMUNE VOUS INFORME...

VENEZ VISITER LE SITE DE NOTRE COMMUNE: www.mathay.fr

Toutes les informations en direct

SÉCURITÉ - DÉNEIGEMENT

Attention - Rappel: Pour limiter les chutes, tous les riverains des voies communales sont tenus de débayer la neige et le verglas des trottoirs et de la chaussée. La neige ou la glace ne doit pas être poussée à l'égout ni vers la voie publique. Les regards et les grilles d'évacuation des eaux pluviales doivent demeurer libres. Les personnes seules, handicapées peuvent s'adresser en mairie pour une aide.

SÉCURITÉ INCENDIE

A partir du 9 mars 2015 toute habitation devra obligatoirement posséder un détecteur de fumées. Dans le cadre d'une location, c'est au propriétaire-bailleur qu'incombe l'installation d'un détecteur normalisé. Celui-ci sera installé de préférence dans le couloir desservant les chambres, pas dans les cuisines ou salles de bains, car les fumées de cuisson et la vapeur d'eau peuvent le déclencher intempestivement. Les détecteurs doivent avoir le marquage CE et être conformes à la norme européenne NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits car ils contiennent de la radioactivité. Le détecteur est alimenté par piles, il comportera un indicateur de mise sous tension, un signal visuel ou sonore, indiquant l'absence de batterie ou de piles. L'appareil doit détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et émettre immédiatement un signal sonore d'au moins 85 décibels suffisant, permettant de réveiller une personne endormie. Un signal de défaut sonore, différent de la tonalité de l'alarme, signalant la perte de capacité d'alimentation du détecteur.

Informations de l'utilisateur sur les caractéristiques du détecteur (arrêté du 5.2.13 : art 2)

Le détecteur doit comporter les informations suivantes, marquées de manière indélébile :

- nom ou marque et adresse du fabricant ou du fournisseur ;
- le numéro et la date de la norme à laquelle se conforme le détecteur ;
- la date de fabrication ou le numéro du lot ;
- le type de batterie à utiliser.

Il doit également disposer d'informations fournies avec le détecteur, comprenant le mode d'emploi pour l'installation, l'entretien et le contrôle du détecteur, particulièrement les instructions concernant les éléments devant être régulièrement remplacés.

Notification de l'installation à l'assureur incendie

Comment en informer son assureur ? (CCH : L.129-8 et R.129-15)

L'occupant du logement, le propriétaire, ou l'organisme logeur, devra notifier cette installation par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Les informations devant figurer dans cette attestation sont précisées par l'arrêté du 5 février 2013 (art. 8 et annexe 2).

Quelles conséquences sur la cotisation d'assurance ?

(code des assurances : L.122-9)

L'assureur pourra prévoir une minoration de la prime ou de la cotisation d'assurance incendie lorsqu'il sera établi que l'assuré a installé et entretenu un détecteur de fumée. En revanche, il ne pourra refuser d'assurer le logement au motif que l'assuré n'a pas installé de détecteur de fumée.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Alerte aux faux démarchages !

A l'égard des seniors, trop souvent victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs : **"Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !"**

Actuellement des démarcheurs proposent l'installation de détecteurs de fumée couplée avec un contrat d'entretien ; sachez que ces détecteurs s'achètent dans les grandes surfaces, et ne nécessitent aucun entretien. Cette action est une opération de repérage

Quelques conseils résumés ci-dessous :

Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer. Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires. Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin, accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur. Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Les Voisins Vigilants : Ce dispositif dont la mise en place avance à petits pas, a recueilli l'aval de 7 personnes qui se proposent comme référents. Certains secteurs restent vides, parmi lesquels, Les Champs de l'Épine, rue de Montbéliard, rue Saint Paul, qui sont des secteurs sensibles aux cambriolages, la rue Charles de Gaulle ; la Grand-rue, place de l'église, rue de l'Europe ; la rue du Pont.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte de 14 h 30 à 18 h tous les mercredis après-midi.

Elle est gratuite pour les gens de Mathay. N'hésitez pas à venir la visiter et vous renseigner.

OPÉRATION BRIOCHES

L'Opération Brioches organisée dans la commune les 8 et 9 octobre au profit des œuvres de l'ADAPEI du Pays de Montbéliard, a rapporté la somme de 2904 €, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à 2013. Nous remercions les personnes qui se sont investies dans cette action ainsi que les habitants du village qui se sont montrés généreux.

CC.AS.

Naddia ABIDI responsable du CCAS, est à votre disposition le mercredi de 16 h à 18 h 30, ainsi que le vendredi de 10 h à 12 h, pour vous aider dans les demandes d'aides, constitution de dossiers A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie), M.D.P.H. (Maison Départementale pour Personnes Handicapées), R.S.A. (Revenu de Solidarité Active), aide alimentaire etc.

Vous pouvez également télécharger certains formulaires sur le site www.mathay.fr rubrique « infos pratiques » puis « CCAS ».

TRANSPORTS - INFOS

• « LIBERTI-FOOT »

Toujours en service à tous les points d'arrêts Les Colonnes – Rue de la Gare – La Plaine – La Poste – Rue des Isles – Rue du Pont – Point S. Départ : 1 h 20 avant le début du match - Arrivée au bus du stade de Bonal - Retour par le même trajet - Ticket à acheter dans le bus.

• « LIBERTI-1 » POUR L'AXONE

Ce service de bus fonctionne à CHAQUE REPRÉSENTATION à L'AXONE. Vous serez acheminés à partir de Mathay devant L'AXONE 45 mn avant le début du spectacle et repris au même endroit ¼ heure après la fin de celui-ci pour 1,50 € l'aller/retour (tarif à ce jour : ticket vendu auprès du conducteur)

Les arrêts à MATHAY : Les Colonnes – Rue de la Gare – La Plaine – La Poste – Rue des Isles – Rue du Pont – Point S.

Départ : 1 h 20 AVANT LE début du spectacle

• « FLEXO MEGARAMA »

Aller pour 20 h et retour de la dernière séance du JEUDI au SAMEDI

Ces bus vous ramènent jusqu'à Mathay après la dernière séance de 22 h. Il est devant le cinéma, il suffit de lui donner votre destination finale ; il est accessible avec tous les billets CTPM.

POUR TOUTE RÉSERVATION OU RENSEIGNEMENT

TEL AU 0 800 800 892 **gratuit depuis un poste fixe**

Du lundi au samedi de 7 heures à 19 heures.

Vous pouvez demander une brochure sur les services de bus CTPM en mairie, auprès de la CTPM ou sur le site www.ctpm.fr.

SCOLAIRE

• Vacances d'Hiver :

du vendredi 20 février après les cours au lundi 9 mars au matin.

JEUNESSE - PÉRISCOLAIRE

• CENTRE DE LOISIRS

• Vacances d'hiver :

Le centre de loisirs ouvrira ses portes la deuxième semaine des vacances d'hiver, soit du lundi 2 au vendredi 6 mars. Le thème sera la photographie.

Nous accueillerons les enfants de 8 h 30 à 16 h 30 (périscolaire de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 00).

Les plaquettes d'inscriptions seront distribuées, via les écoles, aux enfants à partir de 4 ans.

Les inscriptions auront lieu la semaine avant les vacances.

• Pass'Ados, Ados :

Ouverture de la MDJ (maison des jeunes) : Place de l'église les mercredis de 16 h 30 à 19 h et vendredis de 18 h à 21 h.

Vacances d'hiver : l'action jeunes, proposera un programme d'activités variées (culturel, sportif, manuel...) pour la période du lundi 2 au 9 mars.

Un accueil sera possible pour les pass'ados les matins et midis au centre de loisirs.

Les programmes seront à la MDJ et au centre de loisirs au plus tard la semaine avant les vacances.

Contact : N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

Céline

- au bureau des Francas, 15 rue de la gare
- par téléphone : 09 67 47 32 26
- francas.mathay@orange.fr

Maxime

- à la MDJ, place de l'Église
- par téléphone : 06 29 07 67 48
- par mail : action.jeunes.mathay@yahoo.fr
- via facebook : [actionjeunes.mathay](https://www.facebook.com/actionjeunes.mathay)

• Place de cinéma

La commune, soucieuse d'offrir à tous les jeunes des loisirs culturels, offre à tous les ENFANTS SCOLARISÉS de 6 ans (trimestre suivant anniversaire) à 20 ans (carte étudiant) un ticket de cinéma par trimestre à retirer en mairie. **TOUT TICKET NON PRIS DANS LE TRIMESTRE EST PERDU.** Le règlement reste le même que celui appliqué en 2014.

ANIMATIONS

• THÉÂTRE

Les réservations se font en mairie au 03 81 35 27 20 ou directement au secrétariat pour chacun des 3 spectacles.

La troupe "Théâtre Les OIWAH" se produira le samedi 17 janvier 2015 à 20 h 30 à la salle Polyvalente.

« NUMERO Complémentaire »

Bernard Leblanc et sa femme, Bernadette, sont des Français moyens pour le moins heureux. Ils ont une fille, Laetitia, 20 ans, fan de Jean-Edouard Bernel : spécialiste des têtes couronnées ! Rien d'anormal... jusqu'à ce que la super-cagnotte du LOTO s'élevant à 25 millions d'euros leur tombe sur la tête ! Ils peuvent tout s'offrir !...sauf le rêve de Laetitia : devenir une véritable princesse ! La solution ? Kidnapper Bernel ! Lui seul pourra la transformer ! Une fois le rapt réalisé, et moyennant quelque 2 millions d'Euros ! Le prince du petit écran va changer ces Leblanc plutôt sympas en un trio d'arrivistes snobinards !.. Du moins va-t-il essayer !... car comme il le dit lui-même : "Difficile de créer une Ferrari avec un châssis de Lada" !

La troupe « Théâtre de Verdure » se produira le samedi 14 février 2015 à la salle Polyvalente à 20 h 30.

« LE GANG DES SENIORS »

Amandine a été chargée par sa sœur Caroline de superviser les travaux de rafraîchissement de sa maison. Elle tombe amoureuse du séduisant peintre grec. La sœur aînée, Samantha, débarque à l'improviste avec Victor, le grand frère aîné de ses dames, qui vient une fois d'être renvoyé de sa maison de retraite. Le vieux loup de mer espiegle se retrouve sur la paille, ruiné par un trader sans scrupule. Conseil de famille extraordinaire: il faut sauver papy. Les seniors passent à l'action, les deux mamies de la bande, Caroline et Samantha échafaudent un hold-up chez le trader qui garde à domicile des liquidités dans son coffre.

La troupe "Théâtre Les Zinsancey" se produira le samedi 7 mars 2015 à 20h30 et le dimanche 8 mars 2015 à 14h30, à la salle Polyvalente.

« CHAT et SOURIS de Ray COONEY L'intrigue »

Jean, chauffeur de taxi, mène une double vie méthodiquement organisée. Époux de Mathilde à Montreuil et de Charlotte à Ivry, il alterne entre ses deux foyers sans éveiller de soupçons, jusqu'au jour où ses deux filles, Alix et Marie, qui ne se connaissent pas, chatchent sur Internet, découvrent qu'elles ont de multiples points communs et décident de se rencontrer... Jean, mis au courant de cette rencontre, appelle à la rescousse son ami Gilbert mis dans la confiance de sa double vie depuis des années.

"Chat et souris" est une comédie menée tambour battant, les répliques fusent. Jean et son ami Gilbert arriveront-ils à gérer l'imbraglio où, inexorablement, leurs mensonges les entraîneront? L'énergie déployée par les deux amis empêchera t-elle la vérité d'éclater? Dans toute cette agitation, seuls les spectateurs se réjouiront des scènes cocasses et embarrassantes dont les deux amis tenteront désespérément de se sortir!

Pièce nominée aux Molières 2009, comme meilleure pièce comique.

• SOIRÉE DIAPORAMA

vendredi 30 janvier à 20h30 salle de la mairie

Des images sur des thèmes ayant trait à la nature, la flore, les paysages et le patrimoine Franc-Comtois. Ces images en haute définition sont accompagnées de textes écrits par Guy RISTORI, un poète local, plusieurs fois primé à des concours de poésie.

VIE DES SOCIÉTÉS

ANCIENS COMBATTANTS

Organisation du tarot le 23 février à 14 h à la salle polyvalente.

CLUB DE COUTURE

Une nouvelle année recommence et pour la couture rien ne change: le club couture est ouvert à toute personne désirant apprendre ou se perfectionner. Vous pouvez venir nous rejoindre tous les mardis de 14 h à 17 h salle de la Mairie, sauf pendant les vacances scolaires.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a programmé la date du vendredi 24 janvier 2014 pour son assemblée générale annuelle. Cette assemblée aura lieu dans la salle polyvalente, et sera suivie de la soirée dansante annuelle réservée aux bénévoles. Cette soirée sera animée par un DJ professionnel et tout au long de la soirée se succéderont, récompenses, surprises, tombola. Nous n'avons pas encore déterminé le menu du repas. Les bénévoles et leurs conjoints ou conjoints recevront leurs invitations par courrier. Le conseil d'administration se joint à moi pour souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

Les pêcheurs de Mathay sont affiliés à la société de pêche Valentigney-Mandeure-Mathay. Elle possède environ 50 pêcheurs sur la commune. Elle réalise 3 alevinages par an dont 2 au printemps en mars et en mai ou 500 kg de truites sont déversées dans le Doubs, et un en automne où l'on introduit des perches, des brochets et des carpes.

CLUB de MARCHÉ

Rendez-vous tous les mardis après-midi sur le parking de la mairie pour le départ à 13h30. Pour renseignements complémentaires, s'adresser à un membre du comité: Brucker Michel - Georges Hierle - Suzanne GaiFFE - Judith Pierre

CLUB D'ÉQUITATION L'ÉPERON DE MATHAY ASSOCIATION DES CAVALIERS D'HIRMONT

Le centre propose à ses cavaliers un grand choix d'activités diverses et variées en fonction du niveau, des goûts et des capacités de chacun:

- Cours d'équitation enfants et adultes
- Baby-poney pour les petits à partir de 2 ans et demi jusqu'à 5 ans
- Cours aux handicapés
- Stages de perfectionnement ou d'entraînement

NOM Prénom

Adresse

- Passage d'examens, du galop 1 à 7
 - Compétitions
 - Pension chevaux
 - Promenades et randonnées itinérantes de plusieurs jours
- Concours organisés par le club au cours du 1^{er} trimestre: les 14 et 15 MARS 2015: Concours de saut CSO, AMATEUR, PRO**
 Buvette et petite restauration les jours de concours!
 Permanence bureau les mercredis et samedis après-midi.
Renseignements au club ou au 03 81 35 27 32 ou 06 70 70 91 68

PAROISSE

Vie de la communauté:

- Les enfants de la catéchèse de notre communauté ont animé la célébration du troisième dimanche de l'Avent, ils ont offert des jouets pour ceux qui n'ont pas la chance d'en recevoir. Un grand merci à toutes et à tous.
- Chaque mardi et jeudi, de 8h30 à 9h00, à la cure, un petit nombre de chrétiens se retrouvent pour un temps de prière et de réflexion sur les textes du jour. Il est toujours possible de se joindre à eux.
- Des équipes du Rosaire se retrouvent également chaque semaine pour prier. Un grand merci aux habitants bénévoles du secteur du lotissement des champs de l'épine qui ont réalisé la crèche.
- Le 8 février, dimanche des fiancés à Mathay.
- Le 14 février, les jeunes catéchisés de 5^{ème} de Mathay se retrouveront avec ceux de la paroisse Notre Dame de Chatey pour vivre leur 2^{ème} temps fort à Pont de Roide.

Notre Dame de Chatey: Au cours du premier trimestre 2015, les messes seront dites à 10h30 dans les lieux définis comme suit:
 1^{er} dimanche du mois à Pont de Roide.

2^{ème} dimanche du mois à Mathay et à Dambelin.

3^{ème} dimanche du mois à Dampjoux.

4^{ème} dimanche du mois à Bourguignon.

Chaque 4^{ème} vendredi de chaque mois, une messe est dite à Mathay à 18h00. Tous les samedis à 18h00, une célébration de la parole ou une messe sera dite à la chapelle de Vermondans.

SAPEURS-POMPIERS DE MATHAY

Les gradés et Sapeurs du Centre de Première Intervention de MATHAY vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2015 et vous remercient de l'accueil très chaleureux que vous leur avez réservé lors de leur passage pour la tournée des calendriers.

Recrutement

École des Jeunes Sapeurs-Pompiers (Garçons ou filles entre 12 et 14 ans): inscription avant fin juillet 2015 pour l'activité 2015/2016 - Nombre de places limitées.

Sapeurs-Pompiers Volontaires: nous avons la possibilité de recruter 2 à 3 candidats pour renforcer l'effectif de notre Centre.
Profil: Hommes ou femmes entre 18 et 45 ans, motivés, disponibles et désireux de s'investir aux services de la population.
 Dépôt des dossiers en début d'année avant fin février pour un recrutement au 1^{er} mars 2015. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser quant à un engagement de sapeur-pompier volontaire au sein de la caserne de votre village. N'hésitez pas à nous contacter, si vous souhaitez des informations complémentaires.

Site internet: Venez découvrir le site Internet des Sapeurs-Pompiers de MATHAY : www.pompiersdemathay.com

Inscriptions et renseignements:

Lieutenant GUILLEMIN LABORNE Christian - Tél. 06 78 71 78 18

TENNIS

Pour toutes les informations sur la vie du club, consultez notre blog: tennisclubmathay.over-blog.com

Coordonnées: Adresse mail: tennisclubmathay@hotmail.fr

Téléphone: 03 81 35 31 36 - 03 81 35 39 47 - 06 82 55 19 62

MANIFESTATIONS

(Voir aussi les informations dans les rubriques ci-dessus)

JANVIER

- Dimanche 4** Vœux de la Municipalité
à la Salle Polyvalente à 11 h
- Samedi 17** Théâtre "Les Oiwahs"
à la Salle Polyvalente à 20 h 30
- Vendredi 30** Soirée Diaporama
à la salle de la mairie à 20 h 30

FÉVRIER

- Samedi 14** Théâtre avec la troupe "Théâtre de Verdure"
à la Salle Polyvalente à 20 h 30
- Lundi 23** Tarot des Anciens Combattants
à la Salle Polyvalente à 14 h

MARS

- Samedi 7** Théâtre "Les Zinsancey"
à la Salle Polyvalente à 20 h 30
- Dimanche 8** Théâtre "Les Zinsancey"
à la Salle Polyvalente à 14 h 30
- Samedi 28** Expo photos
- Dimanche 29** à la Salle Polyvalente

Avis ou suggestions

.....

.....

QUELQUES INFORMATIONS

POUBELLES (ramassage des ordures les vendredis matins)

3 - 9 - 16 - 23 - 30 janvier / 6 - 13 - 20 - 27 février

6 - 13 - 20 - 27 mars

ATTENTION : la collecte du 2 janv. est reportée au 3 janv.

ENCOMBRANTS (dont ferrailles)

sur appel 48 h avant au 0800 10 05 10

Mardi 10 février

DÉCHETTERIE MOBILE

Le lundi : ouverte de 14 h à 17 h jusqu'au 28 mars 2015

Ouverte les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois : de 14 h à 17 h jusqu'au 28 mars 2015

les lundis 5 - 12 - 19 - 26 et les samedis 10 et 24 janvier

les lundis 2 - 9 - 16 - 23 et les samedis 14 et 28 février

les lundis 2 - 9 - 16 - 23 - 30 et les samedis 14 et 28 mars

EMMAUS (1^{er} jeudi du mois) : 5 février - 5 mars

POMPIERS : composez le 18

CENTRE ANTI-POISON - Tél. 01 40 05 48 48

GENDARMERIE PONT DE ROIDE - Tél. 03 81 92 40 13

MAIRIE - Tél. 03 81 35 27 20

Horaires d'ouverture : Mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 17 h à 18 h 30 / Samedi matin de 8 h à 11 h - Fermée le lundi

PERCEPTION PONT DE ROIDE - Tél. 03 81 92 41 45

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h à 12 h

et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Fermée les vendredis après-midi et samedis.

AGENCE POSTALE - Tél. 03 81 35 28 01

LEVÉE du courrier à 15 h 30 et le samedi à 11 h

Ouverte du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 11 h 30

PHARMACIE ANEDDA - Tél. 03 81 30 02 37

404 av. du Général de Gaulle - 25700 Mathay

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et samedi de 9 h à 12 h.

PERMANENCES PHARMACIE

La pharmacie de garde le dimanche assure le service d'urgence de la semaine qui suit. Le service de garde va du **samedi à 12 h** (ou veille de jour férié à 20 h) **au lundi à 9 h** (ou lendemain de jour férié). La garde est affichée à la porte des pharmacies du secteur.

JANVIER

Samedi 3 et dimanche 4

PÉGEOT Pont de Roide

Samedi 10 et dimanche 11

ANEDDA Mathay

Samedi 17 et dimanche 18

Samedi 24 et dimanche 25

Samedi 31 et dimanche 1^{er}/02

VOYENET Vermondans

DOILLON Pont de Roide

LESCA Blamont

FÉVRIER

Samedi 7 et dimanche 8

Samedi 14 et dimanche 15

Samedi 21 et dimanche 22

Samedi 28 et dimanche 1^{er}/03

SAGUIN Saint-Hippolyte

PÉGEOT Pont de Roide

DOILLON Pont de Roide

VOYENET Vermondans

MARS

Samedi 7 et dimanche 8

Samedi 14 et dimanche 15

Samedi 21 et dimanche 22

Samedi 28 et dimanche 29

ANEDDA Mathay

SAGUIN Saint-Hippolyte

LESCA Blamont

PÉGEOT Pont de Roide



DENTISTE : Dr GRAF Éric

Tél. 03 81 30 01 96

Tous les jours sauf jeudi toute la journée et samedi après-midi

MÉDECINS : Dr MOUHOT - Tél. 03 81 35 25 00

CONSULTATIONS :

Consultations de 10 h à 12 h :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Consultations de 16 h à 19 h :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

Sur rendez-vous à 8 h et 13 h 30

Pas de consultations le Jeudi.



Médecin de garde 3966

Un nouveau numéro, le 3966, la nuit de 20 h à 8 h, le week-end du samedi 12 h au lundi 8 h, les jours fériés de 8 h à 8 h le lendemain.

INFIRMIERS

M^{me} Cindy GRANDGIRARD

Tél. 06 77 11 04 97

M. RIGOULOT

Tél. 06 33 23 64 92

ASSISTANTE SOCIALE A MANDEURE - Tél. 03 81 37 21 85

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE F'AMILYVET

Rue du Tertre - 25700 MATHAY - Tél. 03 81 30 32 52

Sur rendez-vous - contact@cliniquefamilyvet.fr

Consultations : Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 00 / Jeudi de 14 h 00 à 19 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 sauf le 1^{er} samedi du mois (fermé)